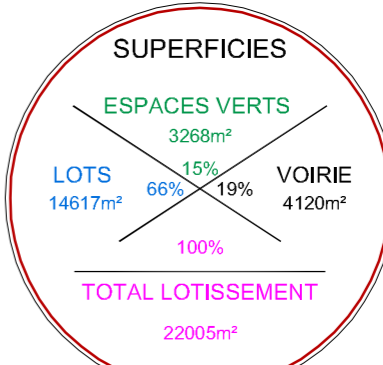


Bosquet à préserver et à entretenir

Point de collecte déchets ménagers des lots 29 à 33

4 Logements sociaux - Plain-pied uniquement

Echelle
1/500 (A2)
Affaire : 24.115



LEGENDE

- Périmètre de l'opération
- Périmètre du lotissement (22 005 m²)
- Parcellaire
- Bordure T2 vue 0.14 m
- Bordure CR2 vue 0.00 m
- Bordure CR1 vue 0.00 m
- Réglette PVC
- Caniveau CC1
- Dévers projet chaussée
- Sens de circulation
- Arbre projeté
- Pelouse
- Massif arbustif
- Chemin piéton calcaire stabilisé ou similaire
- Enrobé
- Résine beige sur enrobé
- Stationnement "vert" type Evergreen
- Accroche obligatoire pour tout ou partie de la construction
- Zone non aedificandi
- Sortie de véhicule interdite
- Muret technique et emplacement des bacs des déchets ménagers (1.6m x 1m)
- Parking du midi fixe, compris dans les parcelles 6m x 5m et ouvert sur le domaine public si possible